



L'Écho de la MONTAGNE

L'ACTUALITÉ DES RÉSIDENTS GÊTOIS – DÉCEMBRE 2012
ARG – Mairie des Gets – <http://www.residentsgetois.org>

LE MOT DU PRÉSIDENT

L'ANNÉE 2013 :

UNE ANNÉE DE TRANSITION

Comme annoncé lors du renouvellement de mon dernier mandat qui expire fin 2013, je ne solliciterai pas la reconduction de mes fonctions de président. Il faut donc que se constitue dès maintenant une nouvelle équipe, d'autant que deux « piliers » de l'ARG ont souhaité cesser leur activité au sein de l'association.

NATHALIE NAGEL, qui tenait à jour le fichier des adhérents et gérait les cotisations depuis plus de 11 ans, a souhaité « passer la main » en raison d'obligations tant professionnelles que familiales. Je tiens à la remercier très vivement pour le travail qu'elle a accompli : la tenue à jour du fichier des adhérents, le dépôt en banque des chèques de cotisation, l'envoi des cartes d'adhérents, l'établissement du fichier d'adresses nécessaires à l'envoi de *L'Écho de la Montagne*, tout cela nécessite d'y consacrer du temps, ce qu'elle fit de manière très ponctuelle : je n'ai jamais eu à attendre les fichiers d'adresses pour envoyer *L'Écho de la Montagne*, ou les bordereaux de remises de chèques pour établir les comptes de l'association.

GERARD LEJEUNE : il est difficile de dire tout ce que l'ARG doit à Gérard ! Depuis 23 ans, il a organisé trois à quatre sorties pédestres chaque été, emmené les meilleurs marcheurs dans de longues randonnées avec nuit en refuge, organisé de nombreuses excursions comme le tour des chapelles baroques, la visite des mines de sel de Bex ou la sortie en Val d'Anniviers, pour ne citer que celles qui me viennent à l'esprit. Membre du Club alpin français, il avait toutes les qualités pour guider un groupe en montagne. Il connaissait très bien la montagne et la météo et avait le sang-froid nécessaire pour faire face aux incidents qui ont pu survenir lors de nos randonnées. Très conscient de ses responsabilités, il allait souvent en reconnaissance sur les lieux de la randonnée qu'il nous proposait d'effectuer.

Mille mercis à Gérard pour tout ce qu'il nous a fait découvrir au cours de ces années passées.

En outre, les mandats de dix membres du Conseil arrivent à échéance à la fin de cet exercice et quatre d'entre eux ne renouvelleront pas leur mandat, ramenant ainsi le nombre de membres du Conseil à 11 (alors que les statuts prévoient 15 membres minimum !)

Vous comprendrez, à la lecture de cet éditorial, qu'il est nécessaire qu'une nouvelle équipe prenne la relève. Nous avons la chance d'avoir une candidate à la présidence de l'association, Mme Claude Barrault, qui compte s'appuyer sur une équipe renouvelée. Vous trouverez, jointe à la présente lettre, une fiche de candidature au Conseil pour renforcer cette équipe.

Enfin, nous devons envisager pour l'été 2013 des dispositions si l'on veut continuer à proposer pendant l'été des sorties pédestres comme celles que Gérard Lejeune organisait.

Nous évoquerons tous ces sujets au cours de la prochaine Assemblée générale qui aura lieu cette année le jeudi 27 décembre, et qui sera suivie d'un buffet dînatoire à la Colombière. Nous comptons sur votre participation.

À ceux qui ne pourront être présents, nous adressons tous nos vœux pour cette année 2013.

Philippe Tulasne

2013: A YEAR OF TRANSITION

As announced when I last renewed my mandate as President, I will be leaving my position at the end of 2013. A new team will therefore need to be put in place, even more so as two other "pillars" of the ARG have expressed their wish to cease their activities within the association.

NATHALIE NAGEL who has managed the members file and the subscriptions for more than 11 years has asked to pass on that responsibility, for both professional and family reasons. I would like to thank her most warmly for the work she has accomplished: updating the members file, depositing subscription cheques at the bank, forwarding the ARG mem-

ber cards, preparing the mailing list for the *Écho de la Montagne*. All this requires time and she has always been very punctual : I never had to wait for mailing lists to send the *Écho de la Montagne* or for bank statements required for the association's accounts after cheques were deposited.

GÉRARD LEJEUNE: it is difficult to say all there is to say about Gérard's contribution to the ARG! In 23 years, he has organized three to four walks every summer, has lead the best walkers on treks with nights in a refuge, has organized many excursions such as the tour of baroque chapels, the visit of the salt mines in Bex or the trip to the Val d'Anniviers, to only mention the ones that first come to mind.

Gérard, a member of the Club alpin français, had all the qualities to guide a group in the mountain. He knows the Alps very well and its changing weather. He had the composure to face any incidents that could occur on our walks. Very aware of his responsibilities, he often went to check excursions before proposing them.

A big thank you to Gérard for all that he has enabled us to discover over the years.

Moreover, 10 board members' mandates are coming to an end this year and 4 would like not to renew their mandates. This means that the number of board members is down to 11 only (while statutes require 15 members as a minimum!).

You will understand that a new team needs to take over. We are lucky in that we have a candidate for the association presidency, Mrs Claude Barrault, who rely on a solid team. You will therefore find with this letter a form to apply for a position within the board to reinforce this team.

Finally, we need to think of next summer and what we are going to do to propose the kind of excursions that Gérard Lejeune used to organize.

All these topics will be covered during our next General Assembly which will take place this year on Thursday 27 December; it will as usual be followed by a buffet at the Colombière and we count on your presence.

To those who will not be able to make it, we wish a very Happy 2013 !

Traduit par Nathalie Nagel.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 2 AOÛT 2012

Philippe Tulasne ouvre l'Assemblée générale vers 18 h 10, devant 67 personnes (16 pouvoirs ayant été envoyés) et en présence de M. Anthonioz, maire des Gets.

Celui-ci fait le point sur les travaux en cours :

■ Les travaux de la gare départ de la télécabine des Chavannes avancent et seront terminés pour la prochaine saison d'hiver.

■ La préoccupation principale restant toujours l'enneigement de la station, il est prévu d'agrandir les retenues collinaires. Le lac des Ecoles et le lac des pêcheurs pourraient être agrandis considérablement. Il faudra attendre fin 2013 pour avoir l'autorisation administrative ; les travaux concernant le lac du plan du Rocher ne commenceront que début 2014.

■ Au Ranfolly (la remontée ayant « lâché » avant la fin de la saison), il faudra attendre 4 ou 5 ans pour tout changer et prévoir un télésiège plus performant.

■ Les trottoirs sur la route des Grandes Alpes ont été faits rapidement, des Clos aux Perrières.

■ L'hôtel Stella est vendu, il sera démolit et une grosse opération immobilière est prévue avec des constructions tout au long de la route. Le PLU a été modifié, l'habitation et l'hôtellerie sont les deux seules catégories, il n'y a plus de résidences de tourisme de prévu, les deux grosses opérations seront suffisantes. Sept cents lits supplémentaires en 4 ans.

■ Il y a toujours des demandes de permis de construire mais surtout pour des chalets.

■ Le projet des Perrières est toujours à l'étude avec des compromis mais on ne connaît pas les investisseurs.

■ En ce qui concerne la déviation de la route des Chavannes, les expropriations seront terminées au printemps 2013 et la mairie aura 5 ans pour la réalisation.

M. Anthonioz répond ensuite aux questions de l'assistance

■ Le problème des poubelles est abordé par les résidents. La commune doit trouver des sites pour que le SIVOM installe les nouveaux containers. Cela entraîne de grosses dépenses. Sur la route des Chavannes plusieurs sites vont être aménagés.

■ La Poste est fermée l'après-midi ce qui n'est pas signalé dans le fascicule d'informations. M. le maire n'a pas été prévenu et semble surpris. Il va s'informer...

■ Plusieurs résidents abordent le problème des VTTistes qui ne respectent pas les sens interdits (spécialement aux Chavannes) et qui font preuve d'incivilité, ne restant pas sur les pistes qui leur sont réservées ou se créant eux-mêmes des pistes. M. Anthonioz pense à embaucher un garde-champêtre qui sillonnerait la campagne, les bois, etc. – à cheval ?

■ Il existe des décharges sauvages sur la route du Léry et pas de passage piéton sur la route de la Turche.

■ Le Multi-Pass : tous les propriétaires ne signent pas la convention et les locataires ne sont pas toujours prévenus au moment de la réservation.

■ Concernant les constructions nouvelles on ne sait pas quels seront les commerces qui seront installés au rez-de-chaussée des immeubles du Mont Chéry ou du Schuss : Nicolas Tibon voudrait y installer son agence pour agrandir son magasin de sports.

■ Le télésiège de la Turche restera en place ; sa piste est entretenue par la Sagets et le propriétaire y gagne beaucoup.

■ Le restaurant du Belvédère : un Corse a repris l'exploitation mais il ne fait pas ses affaires et voudrait revendre son bail.

À 19 h, M. le maire se retire mais confirme qu'il participera au dîner au restaurant du Lac.

Guy Teppaz présente son montage sur la sortie raquettes à Flaine, transition bien agréable avant la présentation des activités par les organisateurs des sorties.

■ 3 août. Sortie organisée par Michel Caillot : Musée paysan à Viuz en Sallaz et prieuré de Peillonnet avec déjeuner entre les deux visites à la Cabane du pêcheur. Les visites seront commentées par un guide du patrimoine des Pays de Savoie. Pour l'instant, 18 personnes sont inscrites. Le rendez-vous est fixé à 9 h 30 à la Colombière.

■ 7 août. Journée à Aix-les-Bains et Chambéry organisée par Arlette Leitenberg. Le matin, Aix-les-Bains, visite des thermes, casino, musée, puis déjeuner à l'auberge de Saint-Simon et l'après-midi, la vieille ville de Chambéry, le château, toujours avec une guide du patrimoine. Le rendez-vous est à 7 h 45 à la Colombière. Ne pas oublier sa carte d'identité indispensable pour rentrer au casino d'Aix.

■ 10 août. Journée « pique-nique » organisée par Marc et Christine Montevent et Claude Barrault. Le but de cette journée étant de resserrer les liens entre les adhérents et de passer une journée conviviale. Rendez-vous à 10 h à la Colombière pour prendre le petit train des Gets mis à notre disposition par la mairie. Visite des hameaux avec la guide gètoise du patrimoine. Ensuite, nous partirons pour Bonneville où le déjeuner est prévu chez les Métral. L'après-midi sera consacré à des jeux où tout le monde participera.

■ 21 août. Sortie avec le musée de la Musique Mécanique. Pour l'instant, il n'y a que 9 inscrits pour le musée de Sainte-Croix et le château des Monts à Locke. Notre interlocuteur au musée est Carole Borowiecki. En résumé : cette journée aurait un coût important et représenterait



400 km A/R, donc journée très fatigante. Vu les conditions, le coût, le nombre de kilomètres et le peu de gens inscrits, il serait plus raisonnable de remettre à l'année prochaine.

■ Gérard Lejeune, qui a déjà organisé une sortie, le 25 juillet, à la cascade du Nant d'Ant propose les sorties pédestres suivantes :

- Lundi 13 août : Lac Vallon dénivelé : 150 m, départ : 9 h.
- Vendredi 17 août : Hirmentaz (repas : 32 euros).

Après la présentation des sorties, Philippe reprend la parole pour demander la modification de l'article 13 des statuts.

Cet article, qui porte sur la constitution du bureau de l'association, prévoit un bureau de 6 membres au minimum. L'expérience a prouvé que depuis de nombreuses années il n'était pas possible de trouver 6 personnes pour constituer le bureau.

La modification proposée consiste à faire correspondre le texte des statuts à la réalité, en proposant de réduire le nombre minimum de membres du bureau à 4 personnes : président, vice-président, secrétaire du conseil et trésorier.

L'Assemblée Générale, adopte cette modification de l'article 13, à l'unanimité.

La séance est levée vers 20 h 05 Cinquante-cinq adultes et 5 enfants se sont retrouvés au Restaurant du Lac pour terminer la soirée, ce dîner étant honoré par la présence de M. H. Anthonioz, maire des Gets

Geneviève Fouqué
& Philippe Tulasne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 27 décembre • 18 h, salle de la Colombière • En présence de M. H. Anthonioz, maire des Gets • Suivie d'un buffet dînatoire (inscription au buffet, au plus tard, le 22 décembre) •

LES ACTIVITÉS D'HIVER 2012 / 2013

Le trophée ski des résidents

Il aura lieu pendant les vacances communes aux zones A et C, en principe le mercredi 6 mars (date à confirmer). Nous rappelons que ce trophée ski est ouvert à tous, jeunes et adultes, membres ou non de l'ARG. Toutes les indications utiles seront données par voie d'affichage.

La sortie en raquettes

Cette année encore, nous pourrons compter sur Alexis Duborgel pour organiser la sortie raquettes, très appréciée par les participants. Il nous emmènera du côté du col de l'Encrenaz. Cette sortie aura lieu la première quinzaine de février, la date définitive étant fixée en fonction du temps. Voir le panneau d'affichage.

LES ACTIVITÉS DE L'AN PROCHAIN

Avec qui marcherons-nous cet été ?

L'ARG ne pouvant plus bénéficier des compétences de Gérard Lejeune pour organiser les sorties pédestres d'été, nous avons pris contact avec un des guides des Gets, M. Dominique Maire, qui accepterait de nous proposer des sorties de type « familial » ou des sorties plus sportives s'il y a suffisamment de monde pour y participer.

Bien entendu, le coût de cet accompagnateur ne sera pas gratuit et selon les tarifs pratiqués en 2012, le prix d'une demi-journée est de 120 € et celui d'une journée entière de 180 €. Ce prix sera à répartir entre les participants aux sorties (avec un tarif différent entre adultes et enfants ?)

Compte tenu du nombre habituel de participants à ces sorties, il faut donc compter un coût de 10 à 12 € par participant.

Cette participation vous paraît-elle acceptable sachant qu'il pourrait y avoir trois à quatre sorties au cours de l'été ?

Le mieux serait évidemment que nous trouvions, au sein de l'ARG, le remplaçant de Gérard Lejeune : avis aux amateurs !

La sortie commune ARG/AMMG

Nous avons programmé l'été dernier une sortie commune ARG/AMMG pour visiter le musée de Sainte-Croix les Rasses et le château des Monts-aux-Loclle.

Cette sortie dut être annulée en raison, notamment, d'un nombre insuffisant de participants. La date prévue – le 21 août – y est certainement pour quelque chose mais n'est pas la seule raison : la distance (220 km environ pour chaque trajet) semble en avoir découragé certains.

Dans ces conditions, faut-il reprogrammer cette sortie durant la première quinzaine d'août 2013 ?

Nous souhaitons évoquer les questions posées ci-dessus au cours de notre prochaine assemblée générale.



Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •

Appel et règlement de votre cotisation

Pour respecter l'exercice comptable de l'ARG, merci de régler votre cotisation **entre le 1^{er} octobre et le 30 septembre**. Nathalie Nagel, qui a été votre correspondante pendant 11 ans, a transféré sa fonction et ses dossiers à :

M. Guy Teppaz

36, montée de Verdun

69160 Tassin

m.teppaz@wanadoo.fr

M. Guy Teppaz avait prévu, avant qu'il ne reprenne les fonctions de Nathalie Nagel, de faire un voyage fin novembre / courant décembre. L'envoi de votre carte d'adhérent à votre domicile risque d'être retardé, mais il fera tout son possible pour que vous l'ayez pour les vacances de Noël. Il est donc inutile que vous le harceliez... Tout vient à temps à qui sait attendre !

Achat du forfait saison de ski

Nous attirons votre attention sur la date de réservation qui a été avancée cette année au **10 décembre** (au lieu du 15 les années précédentes). Nous rappelons qu'**il n'est pas nécessaire d'être en possession de la nouvelle carte d'adhérent de l'ARG pour procéder à cette réservation**. Il faut et il suffit que vous l'ayez en votre possession au moment où vous retirez votre forfait saison au comptoir de la SAGETS.

Nous rappelons que, comme indiqué sur les tarifs de la SAGETS joints à la présente circulaire, **vous pouvez bénéficier de réductions ou d'avantages tarifaires sur présentation de votre carte 2012/2013, mais il faut**

que vous le demandiez expressément aux caisses de la SAGETS.

Enfin, pour les forfaits 5 heures consécutives (qui remplace les forfaits demi journée) et le forfait journée, nous avons obtenu une réduction de **15 %**, à demander aux caisses (au lieu de 10 % précédemment).

La SAGETS continue d'améliorer son système de réservation : il est possible pour les possesseurs d'une carte mains libres comportant un numéro Internet ou WTP de recharger leurs carte pour divers types de forfait, en se connectant au site www.skipass-lesgets.com ; suivre ensuite les instructions.

On recherche !...

■ Une personne pour centraliser les photos prises par les divers participants aux activités de l'ARG, ce afin d'établir un « album » sur CD des activités de l'année. Il n'est évidemment pas nécessaire de participer à toutes les activités mais seulement de collecter et regrouper les photos prises par les personnes participantes.

■ Une ou plusieurs personnes pour siéger au conseil de l'ARG. Nous vous invitons à faire acte de candidature pour cette fonction peu contraignante : participer aux réunions du conseil (deux par an) et apporter votre aide lors des manifestations qui sont organisées par l'ARG et plus, si affinités!....

Les membres de l'ARG sont-ils fâchés avec Internet ?

Dans *L'Écho de la Montagne* n° 20, nous avons attiré l'attention des lecteurs sur la mise en place du nouveau site de l'ARG. Afin d'économiser les coûts d'impression et les frais d'expédition de *L'Écho de la Montagne*, nous avons demandé aux personnes qui acceptaient de télécharger ce document de déposer leur adresse e-mail. Seuls 15 adhérents ont communiqué leur adresse !

Nous rappelons la procédure – simple – pour communiquer votre adresse e-mail :

- connectez-vous sur le site de l'ARG : www.residentsgetois.org
- sélectionnez ensuite l'onglet « contact » ;
- entrez votre numéro d'adhérent dans la première case (celui qui figure sur votre carte d'adhérent), à défaut, laissez 000 ;
- complétez les différents champs de ce formulaire ;
- validez en ayant pris soin d'entrer le code.

Une fois le fichier constitué, ceux qui se sont inscrits recevront un message indiquant qu'ils peuvent télécharger *L'Écho de la Montagne*.

Nous espérons que ce nouvel appel suscitera plus de vocations que les fois précédentes !

Nous profitons de ce rappel pour vous inciter à consulter notre site ARG mis à jour par Christian BERTE ; celui-ci a créé des liens avec d'autres sites Internet donnant des informations sur la vie et les activités des Gets.

Infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses • infos diverses •



Les activités de l'été

Souhaitant consacrer de la place aux mesures à prendre pour les sorties de l'été prochain, nous limiterons, dans ce numéro, les compte rendus des activités de cet été.

Vous pourrez retrouver sur le site Internet de l'ARG des photos prises au cours de ces activités et qui seront, pour ceux qui ont participé aux sorties, un moyen de retrouver ces moments d'amitié passés ensemble

Les sorties pédestres

Gérard Lejeune avait programmé quatre sorties pédestres dont l'une en juillet et les trois autres en août.

- **La cascade du Nant d'Ant.** Une balade facile, au départ de Samoëns, faite sous un ardent soleil de juillet. L'après-midi fut consacrée à la visite du hameau de Vallon, situé à moins de 10 km de Samoëns, et qui conserve quelques fermes typiques savoyardes.

- **Randonnée au lac de Vallon.** Situé sous le Roc d'enfer, ce lac, qui s'est formé naturellement suite à un éboulement de la montagne dans les années 1940, est un lieu idéal pour les sorties familiales. L'accès se fait par un

chemin facile depuis le départ que Gérard avait choisi. Nous avons pique-niqué à l'une des extrémités du lac où se situe une chapelle construite à l'emplacement de l'ancienne chartreuse de Vallon.

L'après-midi, la plupart des participants partirent par des sentiers plus escarpés à la recherche de la Croix des Chartreux, gravée sur des rochers situés en amont du site de la chapelle.

- **Les crêtes d'Hirmentaz.** Ce lieu est la station de ski d'Harber Poche située dans la Vallée verte.

Nous eûmes la chance d'effectuer cette sortie sous un

magnifique ciel bleu avec un parcours un peu plus difficile que celui du lac de Vallon.

Après avoir atteint le crêt des Biottets, le groupe revint par un autre itinéraire vers son point de départ, à Hirmentaz. Nous nous sommes retrouvés une trentaine de résidents, pour le déjeuner, dans un restaurant du lieu où nous avait rejoint un groupe de non-marcheurs.

- **La quatrième sortie.** Cette sortie au lac Bénit, programmée pour le 23 août, a finalement été annulée en raison du nombre insuffisant de participants. En effet, beaucoup de résidents avaient déjà quitté les Gets à cette date





Les autres activités de l'été

Visite à Viuz en Sallaz

Excellente journée organisée par Michel Caillot le vendredi 3 août. La visite du Musée paysan, d'apparence modeste à l'extérieur, s'est révélée fort instructive et passionnante grâce à la qualité d'un jeune guide local possédé par son sujet. Il nous a fait revivre, à travers les salles visitées, la vie des paysans et artisans savoyards du XIX^e siècle, de l'école à la tombe.

Après le déjeuner servi dans le beau cadre du restaurant *La Cabane du pêcheur*, nous nous rendîmes au prieuré de Peillonex qui remonte au XII^e siècle. Son architecture mêle l'art roman et l'art baroque. Un son et lumière met en valeur le magnifique fond de chœur du XVIII^e siècle et fait revivre dix siècles d'histoire.

Visites d'Aix-les-Bains et de Chambéry

C'est par un matin ensoleillé que nous nous sommes retrouvés sur le parking de la Colombière, sous la conduite d'Arlette Leitenberg, organisatrice de cette journée. Après avoir réparti les 29 participants dans les voitures, nous avons pris la route pour Aix où une guide du patrimoine nous attendait. Grâce à ses explications fort intéressantes, nous avons découvert cette ville dont les eaux ont fait la richesse.

Cette eau thermale calcique chaude (48 °C) était déjà connue des Romains ; la ville garde quelques vestiges de cette époque : (temple de Diane, arc funéraire de Campanus, sans compter les thermes). Puis au IV^e siècle, Aix tombe dans l'oubli, il ne reste qu'une piscine d'eau chaude. C'est à la Renaissance que les eaux reviennent à la mode. Le premier établissement date de 1783. En 2000, un nouvel établissement « Chevalet » est construit qui, à partir de 2008, devient le seul en activité. L'État le vend en 2011 à Val Vital mais il garde le titre de « thermes nationaux ».

Les anciens thermes au cœur de la ville (que nous visitons) doivent trouver une autre uti-

lisation mais la réhabilitation pose bien des difficultés car il faut garder les témoignages de l'époque 1930 : ferronnerie, vitraux, mosaïques au sol (qui rappellent notamment la montagne) inscrites aux monuments historiques, autant de témoignages des plus grands artisans de cette période.

La fréquentation des thermes a connu un pic dans les années 1980-1982 : 53 000 curistes par an. Mais à l'heure actuelle elle n'en compte plus que 29 000. Cette baisse est due au fait que le thermalisme n'est plus enseigné dans les études médicales, et à la concurrence des établissements de « bien-être », balnéothérapie, thalassos, médecines douces, etc. À l'heure actuelle, avec la mécanisation des soins et la modernisation des équipements, le personnel est passé de 600 à 200 personnes.

Nous visitons ensuite le temple de Diane, intact mais peu connu même des Aixois. Six mois de fouilles ont permis des découvertes intéressantes, quoique pas toujours bien mises en valeur. L'origine du bâtiment et sa destination posent question : était-ce vraiment un temple ?

Nous continuons notre découverte de la ville, notre guide nous faisant découvrir les différences architecturales selon les époques de construction : exemples d'art Nouveau, d'art Déco, architecture marquée par la Belle Époque... Nous découvrons de vrais petits bijoux.





Le Casino : C'est un immeuble « vivant » qui bouge, change au gré des utilisateurs.

Après la Seconde Guerre mondiale, le casino s'endort mais, après 1990, il renaît grâce à un homme qui se lance dans de grandes transformations. Les mosaïques sont remises au goût du jour. Le casino prend un air « Las Vegas » avec l'installation de machines à sous, la création d'un nouveau théâtre, le déplacement du fameux vitrail des « Trois Grâces » de Jacques Galand datant de 1897 en verre Tiffany. C'est un lieu de fêtes multiples et variées qui s'adapte à l'actualité.

Nous rejoignons ensuite le restaurant, une auberge sise au milieu d'un parc ombragé où

nous passons un moment agréable et reposant avant d'entamer la seconde partie de la journée avec la même guide :

La visite de Chambéry : Ville d'Art, chargée d'Histoire, capitale historique de la Savoie. Grâce à notre guide, toujours aussi passionnante, nous parcourons les petites ruelles de la vieille ville, entrons dans de vénérables demeures, visitons le château, ancienne résidence des ducs de Savoie qui a subi de multiples travaux et remaniements selon les époques et les régimes politiques. Nous revenons aux Gets très contents de cette journée de découverte autour du lac du Bourget.

Geneviève Fouqué

La participation de l'ARG au 15^e festival de la Musique mécanique



Fidèle à la tradition, l'ARG a apporté sa (modeste) contribution au festival de la Musique mécanique d'une part en tenant, comme les années précédentes, la boutique du Festival, et d'autre part par la participation du groupe « Tourneurs d'ici et d'ailleurs », sous la conduite de Marc et Christine Montenvert, aux autres groupes des festivaliers.

La boutique du Festival a encaissé la somme de 854 € en progression de 180 € par rapport à la

recette de 2010 ; cette somme a été remise au musée de la Musique mécanique à la fin du festival.

Le groupe « Tourneurs d'ici et d'ailleurs » s'était enrichi de deux jeunes enfants qui ont accompagné leurs parents dans la plupart des manifestations du festival ! Merci à Marc et Christine d'animer ce groupe plein de fantaisie et d'originalité qui représente l'ARG au sein des festivaliers et auprès des organisateurs du festival.



L'ARG Party

Dans la présentation que j'avais faite de cette journée, dans le précédent *Écho de la Montagne*, j'avais indiqué que Marc Montenvert, qui a eu l'initiative de cette journée, souhaitait que les membres de l'ARG puissent partager des moments d'amitié dans une ambiance décontractée et divertissante.

Je peux dire que l'objectif a été pleinement atteint!

Nous avons commencé la journée par une visite, en petit train, (gracieusement mis à notre dispo-

construction, les modes de vie et les activités des paysans gêtois d'autrefois.

À l'issue de cette visite, nous sommes descendus dans la vallée, à Ayze, près de Bonneville, où Albert et Annie Métral nous attendaient dans leur propriété pour un déjeuner servi sous une grande tente pour nous prémunir des ardeurs d'un soleil exceptionnel. Après un copieux déjeuner préparé par Annie et très apprécié des convives, l'après-midi fut consacrée à des jeux divers et variés imaginés par Claude Barrault, au cours desquelles



sition par la mairie) des différents hameaux des Gets, accompagné par Mme Françoise Courteil, guide des pays de Savoie et résidente aux Gets.

Après un historique des Gets, Mme Courteil nous a arrêtés devant une ferme gêtoise traditionnelle située aux Cornuts, et a donné de nombreuses explications sur l'architecture, le mode de

l'équipe bleue eut à affronter l'équipe rouge sur des airs d'accordéon joués par André Porcher!

De l'avis unanime des participants, cette journée fut une réussite, grâce à l'implication des différents organisateurs et animateurs de cette journée et à l'accueil chaleureux et amical d'Annie et d'Albert que nous remercions très sincèrement.

Extraits des délibérations du conseil municipal (EdlM 22)

Nous avons regroupés les questions débattues par le Conseil Municipal de juin 2012 à octobre 2012, par Thèmes, en ne reprenant que les dispositions les plus récentes.

CIRCULATION & PARKING

TARIFICATION DU PARKING SOUTERRAIN 2012/2013

Mr le Maire donne connaissance du projet de tarification du parking souterrain à compter du 1^{er} décembre 2012 et propose de procéder à une augmentation des tarifs pour tenir compte des coûts d'exploitation.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, ou représentés, décide de fixer la tarification du parking souterrain du Centre, pour la saison d'hiver 2012/2013 comme suit :

Durée	Rappel anciens Tarifs 2011/2012	Tarifs 2012/2013
1 Heure	1€	1.00 €
de 1100 à 2h00	2 €	2.20 €
de 2h00 à 4h00	4€	4.40€
de 4h00 à 6h00	6 €	7.00 €
de 6h00 à 8h00	8 €	9.00E
de 8h00 à 12h00	12 E	13.50E
de 12h00 à 24h00	14 €	15.00E
1 Jour	14 €	15.00 €
2 Jours	20 E	22.00 E
3 Jours	26 €	28.60 €
4 Jours	32 €	35.20 €
5 Jours	38 €	41.80 €
6 Jours	44 €	48.40 €
7 Jours / Semaine	50 €	55.00 €
Chaque Jour Supplémentaire	+ 12 €	+ 13.20 €
Abonnement 8 jours Carte Neige	45 €	50 €
Abonnement 15 jours	85 €	95 €
Abonnement 15 jours Carte Neige	80 €	90 €
Abonnement saison	190 €	210 €
Abonnement mensuel	110 €	121 €
Carte d'abonnement perdue	15 €	16.50 €
Ticket perdu	35 €	38.50 €
Abonnement journée avant saison	2 €	2.20 €

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

POSTES SAISONNIERS D'AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE POUR L'HIVER 2012/2013

Mr le Maire propose de créer 6 postes d'agent de surveillance de la voie publique pour la saison d'hiver afin de répondre aux nécessités de service. Cette proposition est adoptée, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

EAU-ASSAINISSEMENT / ORDURES MENAGERES

AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITE DE DEUX RETENUES COLLINAIRES EXISTANTES ET REALISATION DE LA RETENUE COLLINAIRE DES PARCHETS/ATTRIBUTION DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE :

Mr le Maire informe le Conseil que la commission d'appel d'offres a retenu la Société ABEST à UGINE mandataire du GROUPEMENT ABEST/GREEN CONCEPT Architecte Paysagiste 69300 CALUIRE, sur avis favorable du jury de maîtrise d'œuvre, pour assurer la maîtrise d'œuvre de l'opération: agrandissement de deux retenues collinaires existantes et réalisation de la retenue collinaire des Parchets.

Il propose en conséquence de désigner le groupement ABEST/GREEN CONCEPT maître d'œuvre du projet de conclure avec ce groupement, un marché de maîtrise d'œuvre conformément aux Articles 22-23-24 74-III-4° (b) du code des marchés publics. Ce contrat est régi par le Loi MOP du 12/07/1985 modifiée.

Les caractéristiques du contrat sont les suivantes :

Travaux concernés : Agrandissement de la capacité de deux retenues collinaires existantes et réalisation de la retenue collinaire des Parchets :

Coût prévisionnel des travaux :

- Tranche ferme : 3 000 000 euros hors taxes
- Tranche conditionnelle : 3 000 000 euros hors taxes

Le montant de la rémunération définitive du maître d'œuvre sera calculé à l'issue de la phase avant-projet à partir du coût des travaux défini dans cette phase.

Les éléments de mission pour les ouvrages d'infrastructure sont : Etudes préliminaires, avant-projet, assistance à la passation des contrats de travaux : ACT et DCE, exécution, ordonnancement pilotage coordination, direction de l'exécution des travaux, assistance aux opérations de réception.

Les missions complémentaires comprennent : le dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau, dossier de rupture de digue, études d'opportunité économique et climatique, étude d'impact y compris le recensement faune/flore, complément étude hydraulique, permis d'aménager, schéma directeur neige de culture.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, des membres présents ou représentés, approuve l'opération présentée, autorise Mr ANTHONIOZ Henri, Maire en exercice, à signer, le marché public de maîtrise d'œuvre avec le groupement ABEST/GREEN CONCEPT sur la base d'un montant de travaux prévisionnel de 6 000 000 euros H.T, le montant de la rémunération provisoire est fixée à 356 000 euros H.T..

SERVICE DES ORDURES MENAGERES

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

Mme Marie Jeanne DUCRETTET signale que le dépôt des ordures ménagères à Gibannaz est déplorable, et qu'il est urgent de retirer le cabanon inutilisé et d'installer des molocs
Mr Pierre NOMINAL indique que des odeurs nauséabondes émanent des molocs et qu'il faudra prévoir un nettoyage de ces équipements régulièrement pour la salubrité publique.
Mr Michel MUGNIER signale que la collecte dans le Centre s'est effectuée cet été en matinée causant désagrément et embouteillage sur la voie publique.
Mr le Maire propose d'adresser un courrier au SIVOM de la VALLEE D'AULPS en charge du service pour signaler toutes les anomalies et demander le maintien de la collecte au porte à porte dans le Centre- Village, le rétablissement de la collecte du samedi soir durant la saison d'hiver, compte tenu des volumes importants d'ordures en fin de semaine.

AMENAGEMENTS URBAINS /TRAVAUX COMMUNAUX

DEPLOIEMENT DU TRES HAUT DEBIT EN FIBRE OPTIQUE DEPARTEMENTAL :

Le SYANE - maître d'ouvrage - est chargé de déploiement du réseau sur le département y compris sur le territoire communal, les travaux sont échelonnés sur trois ans. Les tracés seront présentés prochainement aux Communes. Les branchements des particuliers sont également prévus.

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CONCESSION DES TERRAINS COMMUNAUX POUR LA CREATION D'UN HOTEL DE LUXE:

Mr le Maire rappelle le projet de concession de terrains en vue de la construction par un tiers, d'un hôtel de 160 chambres avec logements du personnel, commerces, parking souterrain de 450 places publiques, centre aquatique de 4 000 m², sur les terrains communaux constituant le parking des Perrières.

Il indique qu'à ce jour, les investisseurs ne sont pas connus, et que Mr KOENISBERGER chargé des relations publiques dans cette affaire, souhaite conclure avec la Commune une promesse de bail.

La réalisation de ce projet nécessite non pas une révision simplifiée du plan local d'urbanisme, procédure qui disparaît à partir du 1er janvier 2013 mais une déclaration de projet nécessitant d'étudier le projet immobilier jusqu'au niveau du permis de construire.

A ce niveau d'avancement du programme, il devient nécessaire que le Conseil Municipal se prononce pour ou contre la réalisation de ce projet d'hôtel de luxe sur le parking des Perrières.

Mr le Maire tient à rappeler que c'est le seul emplacement qui reste sur la Commune pour l'organisation d'événements et de manifestations importantes, tels que les Championnats de France de VTT cet été ; de plus, à ce jour, malgré toutes les démarches engagées par Mr KOENIGSBERGER, les investisseurs ne sont pas connus, et « à ce stade de l'avancement du projet, et pour la crédibilité de cette affaire, la Commune doit connaître les investisseurs »

Cet ensemble immobilier dont le plan masse présenté empiète sur le domaine skiable risque de masquer la « porte d'entrée » du domaine skiable Les Gets/Morzine et porter préjudice à la station.

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

Après discussion, et que chacun ait pu s'exprimer sur ce projet jugé par la majorité, bien trop ambitieux, le Conseil Municipal procède à un vote à mains levées pour répondre à la question posée par Mr le Maire :

Est-ce que l'on poursuit ce projet d'hôtel sur les terrains communaux des Perrières ?

Nombre de votants : 10

Pour : deux

Contre : sept

. Ce projet est abandonné.

Toutefois, des Conseillers souhaitent aménager cette surface afin d'améliorer l'environnement de l'entrée des Gets.

Mr le Maire rappelle qu'il reste à achever les aménagements urbains dans le Centre jusqu'aux Clos et qu'il faudra fixer les priorités.

POINT SUR L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Théâtre de verdure :

La statue ne sera pas livrée dans les temps ce qui est regrettable et nécessitera l'intervention d'une grue pour sa mise en place le moment venu.

Caisses des Chavannes :

Retard des entreprises dans la réalisation des travaux, toutefois, le chantier sera terminé avant le 30 novembre prochain.

L'étanchéité au niveau du départ de la télécabine a été détériorée par la STE DE DRAGAGE nécessitant une reprise des travaux à la charge de cette entreprise ; à signaler le rajout de bornes de protection devant le rideau de fermeture des caisses. Les anciennes caisses ont été transformées en vestiaire pour le personnel de la SAGETS.

Rue du vieux village :

Mr Philippe Vinet rappelle qu'il avait été décidé de remplacer l'opus par du goudron compte tenu de l'état délabré des passages piétons.

Mr le Maire précise qu'en fonction des crédits disponibles, ces travaux pourront être réalisés avant l'hiver.

Aménagement des caisses et de la zone d'accueil des Chavannes/ lot n ° 14 aménagement des extérieurs :

Mr le Maire donne le résultat de l'appel à la concurrence en vue de retenir une entreprise pour la réalisation des aménagements extérieurs des caisses et de la télécabine des Chavannes.

L'entreprise PEDUZZI a produit la meilleure offre pour réaliser les travaux s'élevant à la somme de 83 443 € Hors taxes.

BUDGETS / IMPOTS / FINANCES :

AFFECTATION DES RESULTATS 2011

Considérant les résultats du compte administratif 2011 arrêtés comme suit

Section de fonctionnement : excédent de 3 635 853.06 €

Section d'investissement : déficit de 2 290 932.46 €

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement à l'article 1068 en recettes d'investissement 2012 pour couvrir le déficit d'investissement, les restes à réaliser, et financer les travaux neufs 2012.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents, approuve l'affectation des résultats 2011 du budget de la Commune. Mr le Maire n'a pas participé aux débats, ni au vote.

DOMAINE SKIABLE / INSTALLATIONS

PROJET DE CONSTRUCTION D UN CHALET SANITAIRE A L'ARRIVEE DU TS DES CHAVANNES

Mr le Maire propose de construire un chalet sanitaire public au sommet de l'Express Chavannes pour améliorer le confort des skieurs

Le Conseil Municipal émet un accord de principe et autorise le Maire à lancer une consultation pour retenir un Maître d'Œuvre pour l'étude de ce projet. L'emplacement de ce bâtiment devra être examiné sur les lieux.

QUESTIONS DIVERSES

ASSOCIATION POLE SANTE PLURI- PROFESSIONNEL DE LA VALLEE D'AULPS / ADHESION DE LA COMMUNE :

Mr le Maire rappelle le contexte sur le plan médical de la Vallée d'Aulps, et pour éviter à terme la désertification médicale du territoire, l'ensemble des médecins de la Vallée a réfléchi sur l'organisation à mettre en œuvre pour mutualiser des moyens humains, matériels, et décidé la création d'un pôle santé de la Vallée d'Aulps, comprenant 4 structures : 3 structures de station (Les Gets, Morzine, Avoriaz) et une structure pluri-professionnelle sur la Commune de St Jean D'Aulps, plus axée sur le médico social. Ce projet a été validé par la majorité des élus de la Vallée, les communes de Morzine et des Gets sont associées à ce projet de pôle santé qui sera la garantie d'un accès aux soins de qualité pour l'ensemble de la population de la Vallée, qu'elle soit permanente, saisonnière, ou touristique.

Mr le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer au Pôle santé pluri-professionnel de la Vallée d'Aulps, association Loi 1901 composée des membres actifs répartis en deux collèges :

- Collège des professions médicales,
- Collège des professions paramédicales et des pharmaciens,
- Et de membres partenaires répartis en deux collèges ; le collège des professionnels de santé adhérents au pôle mais non installés dans la Vallée ou extérieurs à la Vallée, le collège des collectivités territoriales : CCVA, Communes des Gets et Morzine.

Le montant de la cotisation prévu par les statuts est fixé à 15 euros, et les ressources de l'association comprendront les cotisations des membres, les subventions des collectivités, et de l'Etat, les dons, legs, et les prestations facturées.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de l'adhésion de la commune des GETS à l'association Pôle santé pluri-

infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos Getoises...infos

professionnel de la vallée d'Aulps, désigne Mr Henri ANTHONIOZ - Maire pour représenter la Commune au Conseil d'Administration et au bureau de l'association.

DIVAGATION DE CHEVAUX : la Commune a été destinataire du Jugement rendu par le Juge de Proximité de BONNEVEILLE reconnaissant Jean Pierre BAUD de Morzine coupable de laisser divaguer des chevaux et de non respecter le règlement sanitaire départemental ; il a été condamné à deux amendes s'élevant à 522euros et à indemniser la commune à hauteur de 784.36€ au titre des dégâts causés à la propriété communale.

INTERCOMMUNALITE /PERIMETRE DE LA FUTURE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mr le Maire rend compte des réunions intervenues avec les élus des communes de la Vallée d'Aulps, Vallée du Brevon et des communes de Morzine et des GETS.

La Commission Départementale de Coopération Intercommunale doit se réunir une nouvelle fois début novembre pour statuer sur le périmètre de l'intercommunalité dans le Haut-Chablais qui sera arrêtée avant le 1^{er} janvier 2013.

Le schéma préconisé par le Préfet n'a malheureusement pas été modifié malgré les interventions des Communes des Gets et de Morzine pour limiter le périmètre de l'intercommunalité à la Vallée d'Aulps; on se dirige vers une communauté de communes à 15 comprenant la Vallée d'Aulps, les Gets, Morzine et les quatre communes de la Vallée du Brevon.

Mr le Maire redit que la position des Gets n'a pas changé, et déclare que c'est une ineptie de vouloir rattacher le Brevon à la Vallée d'Aulps !

Mr Gregory DELECHAT, Adjoint, indique qu'il est évident que « l'on va partir à 15 communes » et ce qui lui semble maintenant important, est d'obtenir 4 représentants pour la Commune des GETS, ce qui n'est pas acquis.

Mr le Maire indique les compétences susceptibles d'être transférées à la communauté de communes à compter du 1^{er} janvier 2014, comprenant des compétences obligatoires : voirie, assainissement et ordures ménagères, contrat rivière, enseignement culturel, petite enfance, transport intracommunautaire, réseau des bibliothèques, et la santé.

Les premières simulations financières réalisées partent d'une hypothèse d'équilibre entre recettes et charges transférées pour la commune des Gets à hauteur de 814 000 € ne prenant pas en compte les ordures ménagère et l'assainissement.

APPEL de COTISATION ARG 2012 /2013

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

Je règle ma cotisation de 25 €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association des Résidents Gêtois

à adresser à

M. Guy TEPPAZ - 36, montée de Verdun – 69 160 TASSIN

Joindre une enveloppe à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur, pour recevoir la carte d'adhérent.

Date :

Signature :

--

APPEL de COTISATION ARG 2012 /2013

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

Je règle ma cotisation de 25 €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association des Résidents Gêtois

à adresser à

M. Guy TEPPAZ - 36, montée de Verdun – 69 160 TASSIN

Joindre une enveloppe à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur, pour recevoir la carte d'adhérent.

Date :

Signature :

APPEL de COTISATION ARG 2012 /2013

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

Je règle ma cotisation de 25 €

par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association des Résidents Gêtois

à adresser à

M. Guy TEPPAZ - 36, montée de Verdun – 69 160 TASSIN

Joindre une enveloppe à vos nom et adresse, affranchie au tarif en vigueur, pour recevoir la carte d'adhérent.

Date :

Signature :

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ARG

JEUDI 27 DECEMBRE 2012 à 18 heures

SALLE DE LA COLOMBIERE

ORDRE DU JOUR

Intervention de M.H.ANTHONIOZ, Maire des Gets : Exposé / Questions

Rapport d'Activité

Rapport financier (à consulter sur le site de l'ARG)

Renouvellement des mandats de Claude Barrault, Gérard Bollangyer, Christian Dumont, Geneviève Fouqué, Christine Montenvert, Guy Teppaz.

Activités d'hiver

Questions diverses : remplacement Gérard Lejeune, sortie en Suisse :

CONVOCATION à l'ASSEMBLEE GENERALE de l'ARG

JEUDI 27 DECEMBRE 2012 à 18 heures

SALLE DE LA COLOMBIERE

ORDRE DU JOUR

Intervention de M.H.ANTHONIOZ, Maire des Gets : Exposé / Questions

Rapport d'Activité

Rapport financier (à consulter sur le site de l'ARG)

Renouvellement des mandats de Claude Barrault, Gérard Bollangyer, Christian Dumont, Geneviève Fouqué, Christine Montenvert, Guy Teppaz.

Activités d'hiver

Questions diverses : remplacement Gérard Lejeune, sortie en Suisse :

BULLETIN DE PRESENCE

(à remettre à l'entrée de la salle)

M. et ou Mme.....

N° de carte d'adhérent.....
(nouvelle carte ou année précédente)

Adresse aux Gets.....

Participe à l'Assemblée Générale statutaire De l'Association des Résidents Getois

Le Jeudi 27 Décembre 2012 à 18 H, Salle de la Colombière

Signature.....

CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'EMARGEMENT ; pour EVITER TOUTE ATTENTE A
L'ENTREE DE LA SALLE. MERCI DE BIEN VOULOIR LE COMPLETER A L'AVANCE

BULLETIN DE PRESENCE

(à remettre à l'entrée de la salle)

M. et/ou Mme.....

N° de carte d'adhérent.....
(nouvelle carte ou année précédente)

Adresse aux Gets.....

Participe à l'Assemblée Générale statutaire De l'Association des Résidents Getois

Le Jeudi 27 Décembre 2012 à 18 H, Salle de la Colombière

Signature.....

CE BULLETIN TIENDRA LIEU D'EMARGEMENT ; pour EVITER TOUTE ATTENTE A
L'ENTREE DE LA SALLE. MERCI DE BIEN VOULOIR LE COMPLETER A L'AVANCE

POUVOIR

Si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale, veuillez adresser votre pouvoir **avant le 24 décembre** à

ARG – Mairie des Gets – 74260 LES GETS

Je, soussigné, M.....

Domicile aux Gets.....

donne pouvoir à M.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ARG du 27 Décembre 2012

Date :

BON POUR POUVOIR (mention manuscrite)

SIGNATURE

POUVOIR

Si vous ne pouvez être présent à l'Assemblée Générale, veuillez adresser votre pouvoir **avant le 24 décembre** à

ARG – Mairie des Gets – 74260 LES GETS

Je, soussigné, M.....

Domicile aux Gets.....

donne pouvoir à M.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'ARG du 27 Décembre 2012

Date :

BON POUR POUVOIR (mention manuscrite)

SIGNATURE

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à adresser au plus tard le 15 décembre 2012 à
Philippe Tulasne, 42 rue Pierre Demours 75 017 Paris, ou à
ARG – Mairie des Gets – 74 260 LES GETS

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Adresse E-mail.....

Compétences Particulières.....

Pose sa candidature pour un mandat au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Résidents Gêtois.

Date :Signature :

CANDIDATURE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

à adresser au plus tard le 15 décembre 2012 à
Philippe Tulasne, 42 rue Pierre Demours 75 017 Paris, ou à
ARG – Mairie des Gets – 74 260 LES GETS

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Téléphone.....Adresse E-mail.....

Compétences Particulières.....

Pose sa candidature pour un mandat au sein du Conseil d'Administration de l'Association des Résidents Gêtois.

Date :Signature :

Inscription pour le buffet froid du jeudi 27 décembre 2012

Faire parvenir au plus tard le samedi 22, à
ARG - Mairie des Gets – 74 260 Les Gets

NOM..... Prénom.....

Adresse aux GETS.....

Téléphone aux GETS.....

Nombre de personnes.....

Participation par personne : 15 €

Enfants jusqu'à 12 ans : 8 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ARG (à joindre à ce Bulletin)

..... personnes X 15 € =

le

Signature.....

Inscription pour le buffet froid du jeudi 27 décembre 2012

Faire parvenir au plus tard le samedi 22, à
ARG - Mairie des Gets – 74 260 Les Gets

NOM..... Prénom.....

Adresse aux GETS.....

Téléphone aux GETS.....

Nombre de personnes.....

Participation par personne : 15 €

Enfants jusqu'à 12 ans : 8 €

Règlement par chèque à l'ordre de l'ARG (à joindre à ce Bulletin)

..... personnes X 15 € =

le

Signature.....

TARIFS FORFAITS SAISON

SAISON 2012/2013

PORTES DU SOLEIL

	ADULTE de 20 à 64 ans inclus	ENFANT de 5 à 15 ans inclus	SENIOR + 65 ans	JEUNE de 16 à 19 ans inclus
	€	€	€	€
Saison	820,00	615,00	738,00	738,00
° Saison FAMILLE	738,00	554,00	664,00	664,00
* Saison Résidents	650,00	488,00	585,00	585,00
°* Saison Famille résidents	585,00	439,00	527,00	527,00

° 4 personnes minimum, père, mère, enfants à charge

* Habitants en Haute Savoie - Propriétaires de résidences secondaires dans la station sur présentation d'une taxe d'habitation.

LES GETS / MORZINE

	ADULTE de 16 à 64 ans inclus	ENFANT de 5 à 15 ans inclus	SENIOR de 65 ans à 74 ans inclus
	€	€	€
Tarif normal	536,00	385,00	456,00
Avant le 10/12/12	323,00	231,00	275,00

PIETONS - LES GETS - UNIQUEMENT TELECABINES

	ADULTE	ENFANT	SENIOR + 65 ans
	€	€	€
Saison	145,00	108,00	123,00

Forfaits Les Gets / Morzine : Commandez **AVANT LE 10 DECEMBRE 2012** impérativement pour bénéficier du tarif particulièrement avantageux :

-soit sur le site www.skipass-lesgets.com par carte bancaire + photos scannées

-soit par courrier à adresser à SAGETS BP28 74260 Les Gets, avec chèque+ photos

Pour les **membres de l'ARG à jour de leur cotisation 2012 /2013**, la SAGETS vous offre :

-un **forfait 1 jour** sur le domaine Les Gets/Morzine (valeur : 33 €) pour chaque forfait saison Les Gets /Morzine acheté, à utiliser par toute personne de votre choix

-une **réduction de 15%** sur les tarifs Les Gets /Morzine suivants : 5 Heures et journée **et de 10%** sur les forfaits 14 journées et 14 après midi non consécutives, sur présentation de votre carte d'adhérent.